



# 2024 Volume I

## Faits saillants du chapitre 3

<b>Plusieurs cas de non-conformité aux lois et aux politiques</b>	<b>Pour de nombreux autobus, les inspections sont en retard et l'entretien requis n'a pas été effectué</b>	<b>Aucune cible ni aucun objectif n'a été fixé pour le recrutement et le maintien en poste des chauffeurs d'autobus</b>
<b>Absence de mécanismes de surveillance au ministère</b>		

### Conclusions générales

Notre audit a permis de conclure que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (le Ministère) ne dispose pas de systèmes et de processus efficaces pour assurer la conformité des districts scolaires aux lois et aux politiques ministérielles relatives au transport des élèves. De plus, des stratégies adéquates ne sont pas en place pour assurer un niveau de dotation suffisant de chauffeurs d'autobus.

Ce qui nous préoccupe le plus, c'est que malgré le vaste audit du transport des élèves effectué par notre bureau en 2001, plusieurs écarts persistent dans les niveaux de conformité. Nous constatons peu d'amélioration dans le contexte de la surveillance et du suivi ministériels.

Bien que le Ministère ait commencé à dresser une stratégie de recrutement et de maintien en poste des chauffeurs d'autobus scolaires, aucune cible ni aucun objectif n'a été fixé.